

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°16-20

L'an deux mille seize, à 10 h,
Le 28 avril, à Pagny la Blanche Côte

Date de convocation	31 mars 2016
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	35 titulaires
+ Suppléants	35 suppléants
+ Présents	23
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

Mme Béatrice BONNIN
M. Jack COLLINET
M. Daniel COURTAUX
M. Jean-François DAMIEN
M. J-Claude JACQUEMART
M. Claude FAUVET
M. Christian BORNIET
M. Pascal GILLAUX
Mme Dominique HUMBERT
M. Edouard JACQUE
M. André JANNOT
M. Guy JOSEPH

M. Eddy LAURENT
M. Jean PANCHER
M. Robert PASCOLO
M. Bernard MAILLARD
Mme Morgane PITEL
M. Jean-Pierre RENVOY
M. Eric GILLARDIN
M. Daniel ROUVENACH
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M. Claude THIERY
M. Claude WALLENDORFF

Objet de la délibération :

Transformation d'un emploi en : adjoint administratif principal
de 2^{ème} classe

Résultat du vote
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°16-20

Objet de la délibération :

Transformation d'un emploi en : adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Vu l'avis du CT du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Ardennes du 15 avril 2016,

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- décide la transformation à compter du 1^{er} juillet 2016 de l'emploi permanent d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet en un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- précise que les crédits correspondants sont prévus au budget,
- donne pouvoir à la Présidente pour signer les pièces nécessaires au dossier.

La Présidente de l'EPAMA



Morgane PITEL ★